



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Projet de nouvelles activités de Transit-Regroupement de déchets sur la Plateforme de traitement des Sables de Fonderies SOCCOIM à Chaingy, et activité temporaire de broyage de déchets rembourrés (période de 6 mois).

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SOCCOIM

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. Olivier SCALLIET

RCS / SIRET

0 8 6 8 8 0 0 3 6 0 0 0 2 4

Forme juridique

SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1) Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	a) Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation. Rubrique 2791-1 à Autorisation : Projet temporaire

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

L'établissement SOCCOIM de Chaingy envisage aujourd'hui de modifier ses conditions d'exploitation de la façon suivante :

- Transit-Regroupement de déchets de rembourrés et campagnes de broyage régulières, pour une période temporaire estimée à 6 mois (renouvelable une fois si besoin),
- Transit-Regroupement de déchets de plâtre en alvéole avec couverture amovible,
- Transit-Regroupement de déchets d'huisseries PVC en alvéole,
- Transit-Regroupement de déchets de verres de bouteilles en alvéole.

Ces activités prendront place dans les zones existante de la Plateforme des Sables de Fonderies. Aucun travaux ou aménagements ne sera réalisé.

4.2 Objectifs du projet

- Transit-Regroupement de déchets de rembourrés et campagnes de broyage régulières, pour une période temporaire estimée à 6 mois (renouvelable une fois si besoin),
- Transit-Regroupement de déchets de plâtre en alvéole avec couverture amovible,
- Transit-Regroupement de déchets d'huisseries PVC en alvéole,
- Transit-Regroupement de déchets de verres de bouteilles en alvéole.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Ces activités prendront place dans les zones existante de la Plateforme des Sables de Fonderies. Aucun travaux ou aménagements ne sera réalisé. Seule l'alvéole de stockage des déchets de plâtre sera aménagée avec l'implantation sur 3 faces de murs béton sur une hauteur de 4 m et d'une couverture amovible sur rail.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase d'exploitation, le projet consiste à la réutilisation des alvéoles de stockage existantes pour :

- Transit-Regroupement de déchets de rembourrés et campagnes de broyage régulières, pour une période temporaire estimée à 6 mois (renouvelable une fois si besoin) : Capacité de stockage de 320 tonnes (160 tonnes de bruts et 160 tonnes de broyés), 1 campagne de broyage tous les 15 jours environ.
- Transit-Regroupement de déchets de plâtre en alvéole avec couverture amovible : Capacité de stockage de 100 tonnes.
- Transit-Regroupement de déchets d'huisseries PVC en alvéole : Capacité de stockage de 56 tonnes, séparation des matériaux par pelle grappin.
- Transit-Regroupement de déchets de verres (bouteilles) en alvéole : Capacité de stockage de 225 tonnes.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier visant à porter à la connaissance du Préfet les modifications envisagées sur un site classé à Autorisation au titre des ICPE.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface du terrain :	~17 000 m ²
Alvéole Rembourrés (stock vrac : 406 m ² / stock broyés : 308 m ²)	1 200 m ²
Alvéole Huisseries PVC + Verres bouteilles (stock Huisseries PVC : 210 m ² / stock bouteilles : 238 m ²)	1 200 m ²
Alvéole Plâtre	100 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

SOCCOIM
Plateforme de traitement des Sables
de Fonderies
ZA Les Pierrelets
45380 CHAINGY

Parcelles : Commune de Chaingy
Section YK, parcelles n° 198, 109 et
pour partie, les parcelles n° 31, 107,
279, 193, 229 (ex-31, 32, 34, 35, 36,
37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 94,
150, 104, 106, 107, 108, 109, 110,
115, 154 et 174).

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 1° 4 7' 5 3" 55 Lat. 4 7° 5 2' 5 5" 70

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d),
10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°,
38° ; 43° a), b) de l'annexe à
l'article R. 122-2 du code de
l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation
environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les
différentes composantes de votre projet et
indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone naturelle d'intérêt écologique la plus proche est située à environ 1,6 km au Sud-Est du périmètre projet. Il s'agit de la ZNIEFF de type 2 "La Loire Orléanaise" (240030651) Source : IGN
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : Loi n° 85-30 du 9 janvier 1985
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone couverte par un arrêté de biotope la plus proche est située à environ 1,9 km au Sud-Ouest du périmètre projet. Site Des Sternes Naines Et Pierregarin (FR3800575)
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : Loi n° 86-2 du 3 janvier 1986
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le zonage le plus proche est la RNN de Saint-Mesmin (FR3600026), situé à environ 1,6 km au Sud-Est du périmètre projet. Source : IGN
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le commune de Chaingy n'est pas couverte par un plan de prévention du bruit dans l'environnement. Source : IGN
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : Atlas des patrimoines
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'a pas fait l'objet de délimitation spécifique. Le site d'étude est en partie localisé en milieu potentiellement humide avec une probabilité assez forte (cf annexe spécifique).

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Chaingy est couverte par un PPRn de type inondation nommé PPRi du Val d'Ardoux approuvé en 1999. Le site n'est pas concerné par le zonage du PPRi. PPRI du Val d'Ardoux approuvé en 1999.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de sites BASIAS sur le périmètre d'étude. Dans un rayon de 500 m autour du site sont identifiés : - 7 installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), - 3 sites référencés dans l'inventaire BASIAS, - 1 site pollué ou potentiellement pollué (BASOL). Sources : Géorisques / Infoterre
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Chaingy est concernée par la Zone de Répartition des Eaux (ZRE) de la Nappe de Beauce à partir du sol (Arrêté Préfectoral du 22/05/2006).
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas dans un périmètre de protection rapprochée d'après les données d'Atlas santé. Le captage d'alimentation en eau potable le plus proche du site est celui situé à environ 1,8 km au Nord-Ouest du site. Ce forage, implanté sur la commune de Chaingy est appelé « CHAINGY » (n°BSS03628X0005).
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas sur un site inscrit d'après l'Atlas des patrimoines.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les sites Natura 2000 les plus proches sont situés à environ 1,5 km au Sud. ZSC " Vallée de la Loire de Tavers à Belleville-sur-Loire" (FR2400528) et ZPS "Vallée de la Loire du Loiret" (FR2410017).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas sur un site classé d'après l'Atlas des patrimoines ni à proximité. Plage de Fourneaux (067SI01) à environ 1,9 km au Sud du site.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Prélèvement d'eau potable issu d'un réseau d'eau communal AEP pour les besoins sanitaires.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de travaux de terrassement prévus.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de travaux de terrassement prévus.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est une plateforme de gestion des déchets, elle présente peu d'intérêt écologique.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les effets directs et indirects sur cette zone sont jugés non significatifs au regard des milieux actuellement rencontrés (zone industrielle) et de la distance avec le premier site NATURA 2000 (1,5 km).

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne consomme pas d'espace naturel, agricole, forestier ou maritime.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après Géorisques : - Canalisations de transport de matières dangereuses : risques existants sur la commune mais pas aux abords immédiats du projet (> 3 km) - Installation de site industriel : présence de plusieurs ICPE à proximité du site (sans PPRT) - Radon (Risque faible)
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	D'après Géorisques : - Risques d'inondation : hors zonage PPRI - Risque de Séisme (modéré) - Retrait et gonflement des argile (risque modéré) - Mouvement de terrain : hors zonage PPR
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Aucune des activités prévues n'est de nature à engendrer des risques sanitaires. Le projet n'est pas concerné pas des risques sanitaires particuliers.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le trafic routier induit par l'exploitation future des installations projetées se composera de camions qui assureront la livraison des déchets, ainsi que leur réexpédition en gros porteurs .
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet sera source de bruit en exploitation. Le bruit sera principalement lié au trafic routier et aux opérations ponctuelles de broyage des rembourrés (installation temporaire sur 6 mois). Le projet n'est pas concerné pas des nuisances sonores particulières.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'est pas de nature à engendrer des odeurs.</p> <p>Le projet n'est pas concerné pas des odeurs particulières.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les vibrations pourront être principalement liées aux opérations ponctuelles de broyage des rembourrés (installation temporaire sur 6 mois).</p> <p>Le projet n'est pas concerné pas des vibrations particulières.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>La plateforme est éclairée.</p> <p>Le projet est concerné indirectement par l'éclairage des voiries limitrophes.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les modifications projetées sont susceptibles d'émettre des poussières lors des campagnes de broyage des déchets de rembourrés et lors des opérations de déchargements / reprises des déchets (plâtre, verre, ...).</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'ensemble des eaux pluviales de la plateforme étanchée est récupéré dans un bassin d'orage avant rejet dans le réseau communal.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Possibilité de trier des métaux lors des opérations de broyage des déchets de rembourrés.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas d'implantation de nouveaux bâtiments ou de nouvelles installations. Plateforme intégrée dans la Zone Industrielle.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La plateforme reste dédiée aux activités de gestion des déchets.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Les projets recensés dans les bases de données disponibles dans un rayon de moins de 3 km (source MRAe Centre-Val de Loire - avis de l'autorité environnementale - Période 2020 / 2023) sont les suivants :

- SOCCOIM sur le site voisin pour son Projet d'exploitation d'une unité de production de combustibles solides de récupération (CSR) à Chaingy.
- Projet d'aménagement du secteur Descartes à La Chapelle-Saint-Mesmin (45)

Ces projets n'ont pas d'incidence cumulée avec celui de SOCCOIM sur sa plateforme de traitement des sables de fonderies. En effet, les activités transférées sur cette plateforme sont celles du site accueillant l'unité de CSR.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Cf. Dossier de modification des conditions d'exploiter une ICPE soumise à Autorisation

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Chaingy

le, 17/03/2023

Signature



ANNEXES DU CERFA n°14734*03

SOCOIM

Plateforme de traitement des Sables de Fonderies

ZA Les Pierrelets

45380 CHAINGY

**DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS PRÉALABLE À LA RÉALISATION
D'UNE ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE (ART. R.122-3 DU CODE DE
L'ENVIRONNEMENT)**



SOCOIM

Plateforme de traitement des Sables de Fonderies

ZA Les Pierrelets

45380 CHAINGY

Contacts : M. Lionel BETTON

Chef de Projets – Direction Technique et Performance Opérationnelle – Région Centre-Ouest

Mme Eva CHIGNARD

Référente ICPE

AFFAIRE N° : 2201-E14Q2-024

Date d'édition du rapport : Février 2023

AUTEUR : Sylvain GOUGEON

Email : sylvain.gougeon@socotec.com ; Tél. : 02.47.70.40.40

SOCOTEC - Agence Environnement & Sécurité – Centre-Val de Loire

2, Allée du Petit Cher – BP 40155 – 37551 Saint Avertin Cedex

Tél : (+33)2 47 70 40 40 - Fax : (+33)2 47 70 40 01

SOCOTEC ENVIRONNEMENT - S.A.S au capital de 436 960 euros

Siège social : 5, place des Frères Montgolfier- CS 20732 – Guyancourt - 78182 St-Quentin-en-Yvelines Cedex – France

834 096 497 RCS Versailles – APE 7120B - n° TVA intracommunautaire : FR 00 834096497 - www.socotec.fr

LISTE DES ANNEXES A FOURNIR

8. Annexes		
8.1 Annexes obligatoires		
Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>



ANNEXE 1

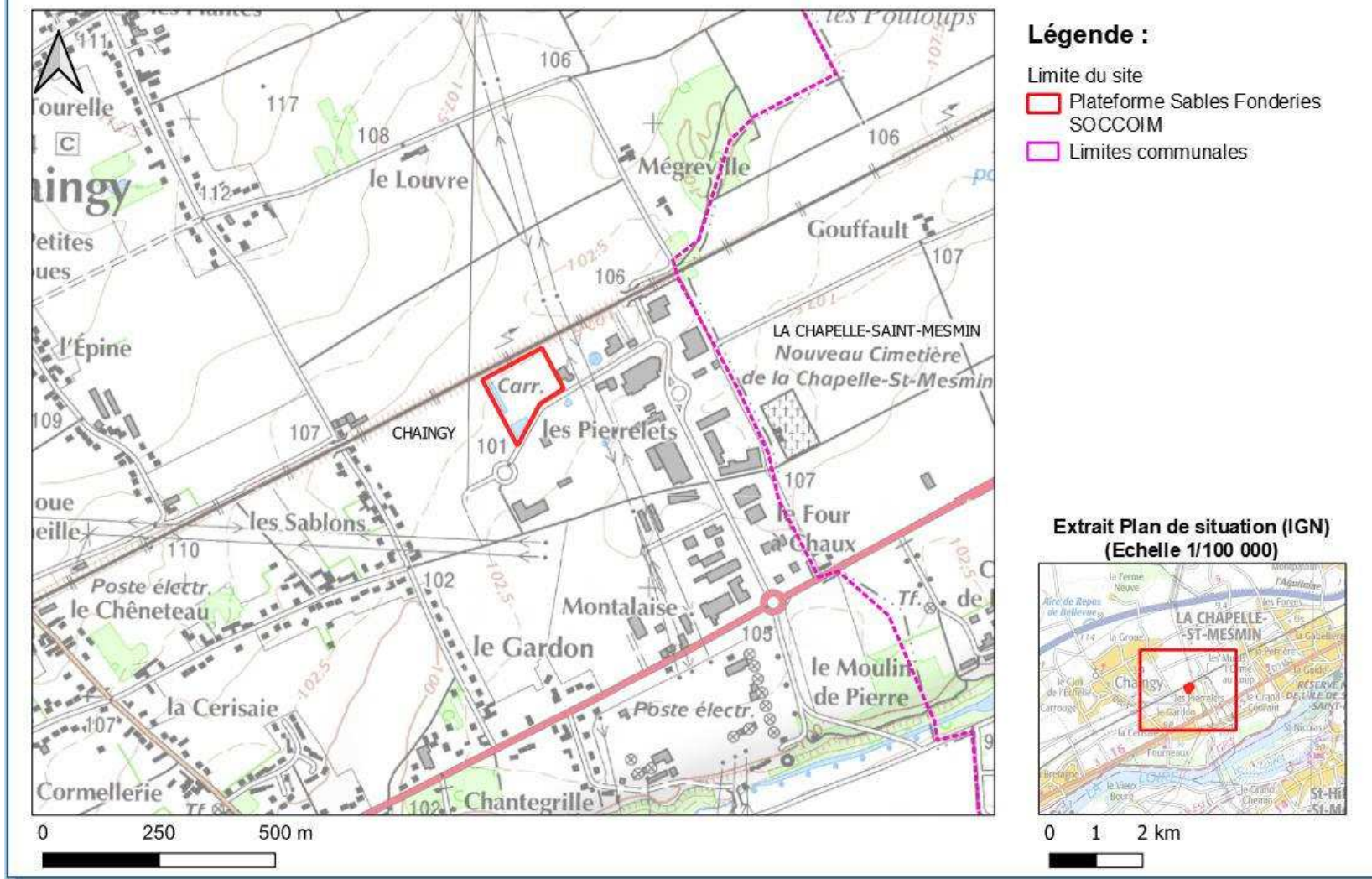
Informations nominatives relatives au pétitionnaire



ANNEXE 2

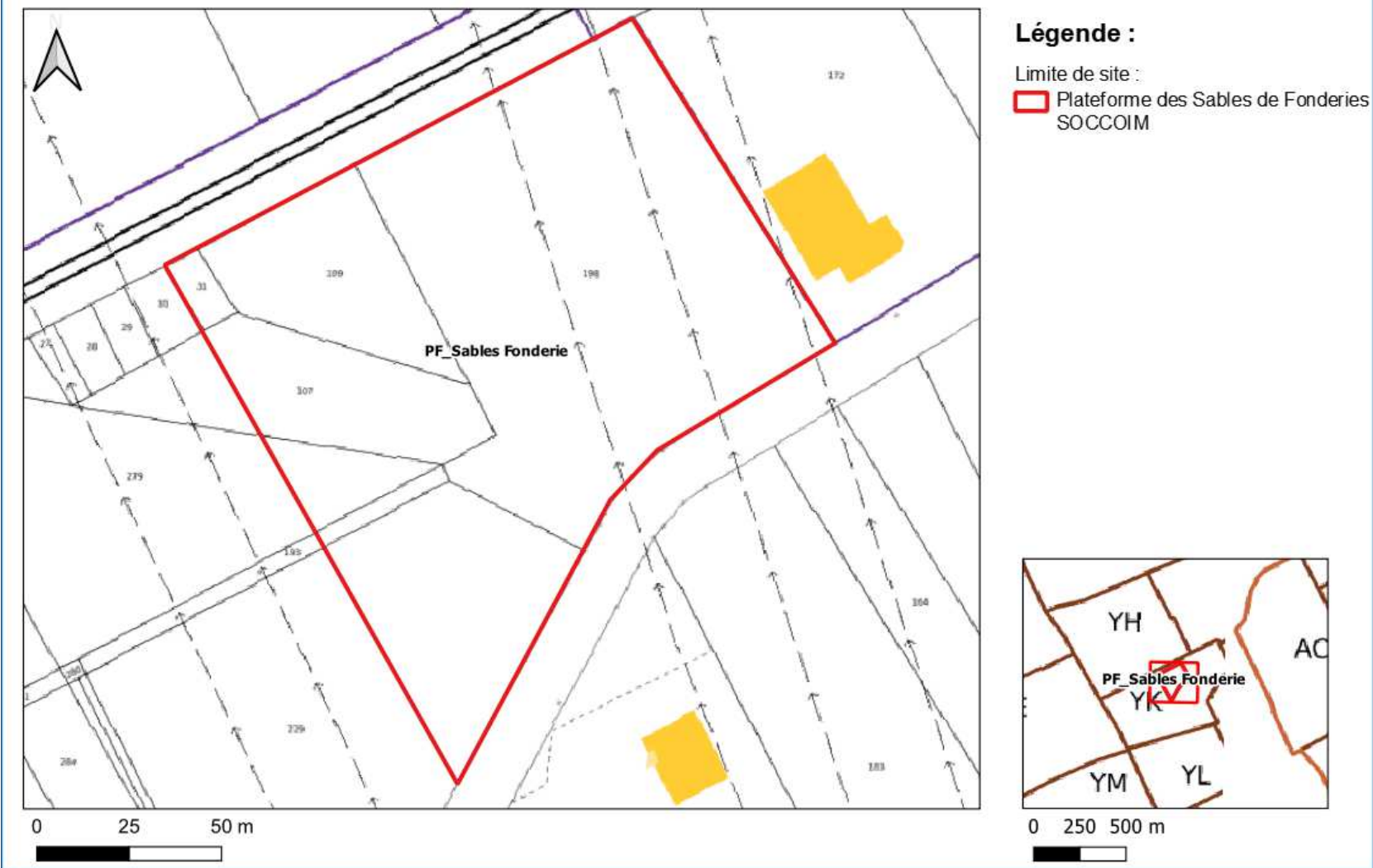
Plans de situation sur fond IGN et cadastrale

Plan de situation (IGN) - Echelle 1/10 000



Plan de situation sur fond IGN

Plan cadastral



Plan de situation sur fond cadastral



ANNEXE 3

Photographies du site et de ses abords



Photographie du site et de ses abords (Google Maps et Google Street View, Oct 2022)

1



2







ANNEXE 4

Plan du projet

Plan des installations projetées du site



Légende :

Limite du site

Plateforme Sables Fonderies SOCCOIM

Installations :

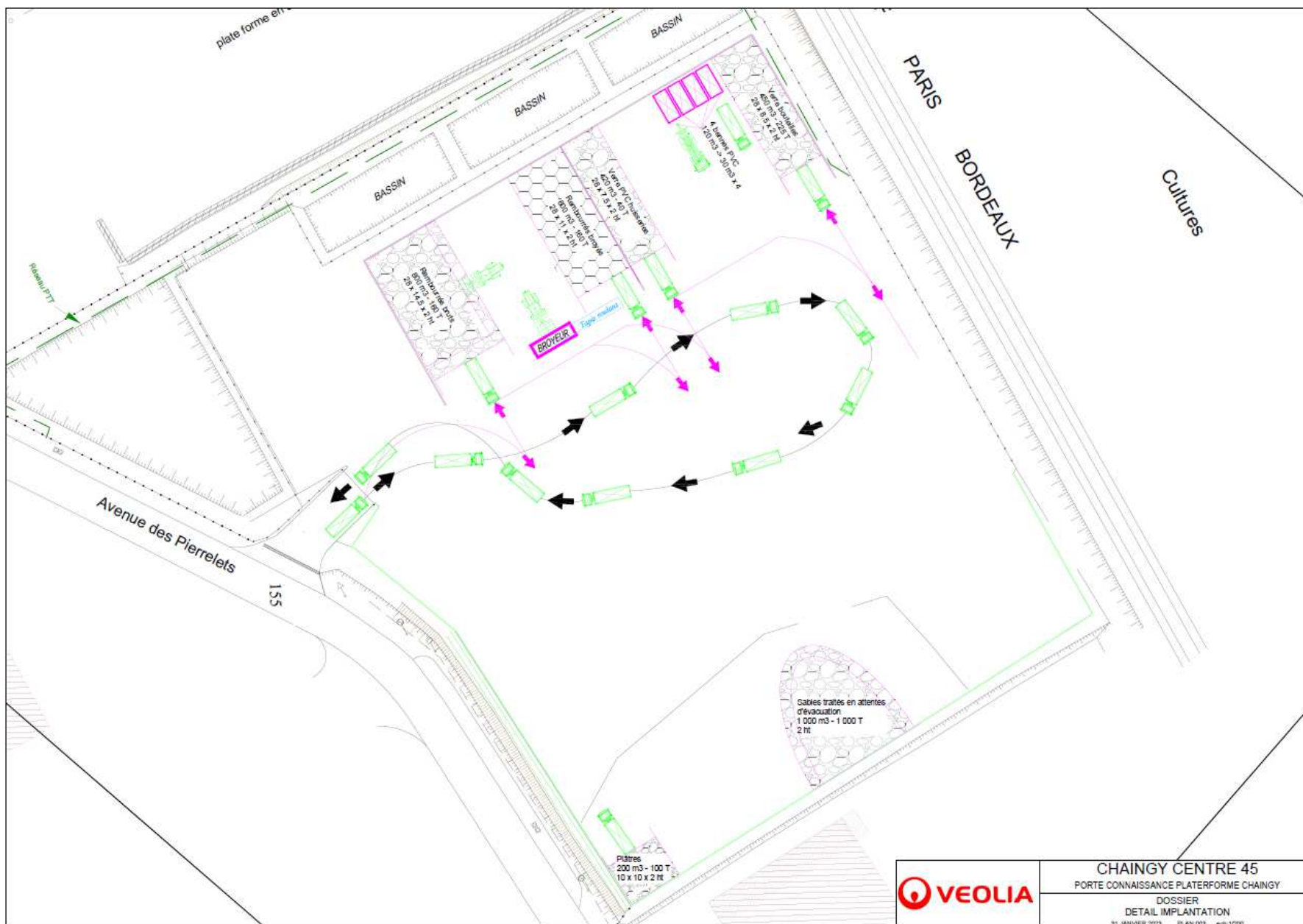
Alvéole Huisseries PVC & Verres bouteilles

Alvéole Plâtre

Alvéole Rembourrés

Zone Sables traités

Plan des installations projetées



	CHAINGY CENTRE 45
	PORTE CONNAISSANCE PLATERFORME CHAINGY
	DOSSIER DETAIL IMPLANTATION
	31 JANVIER 2023 PLAN 003 edn 1/200

Plan masse du projet (Source : VEOLIA)



ANNEXE 5

Localisation du projet sur fond de vue aérienne



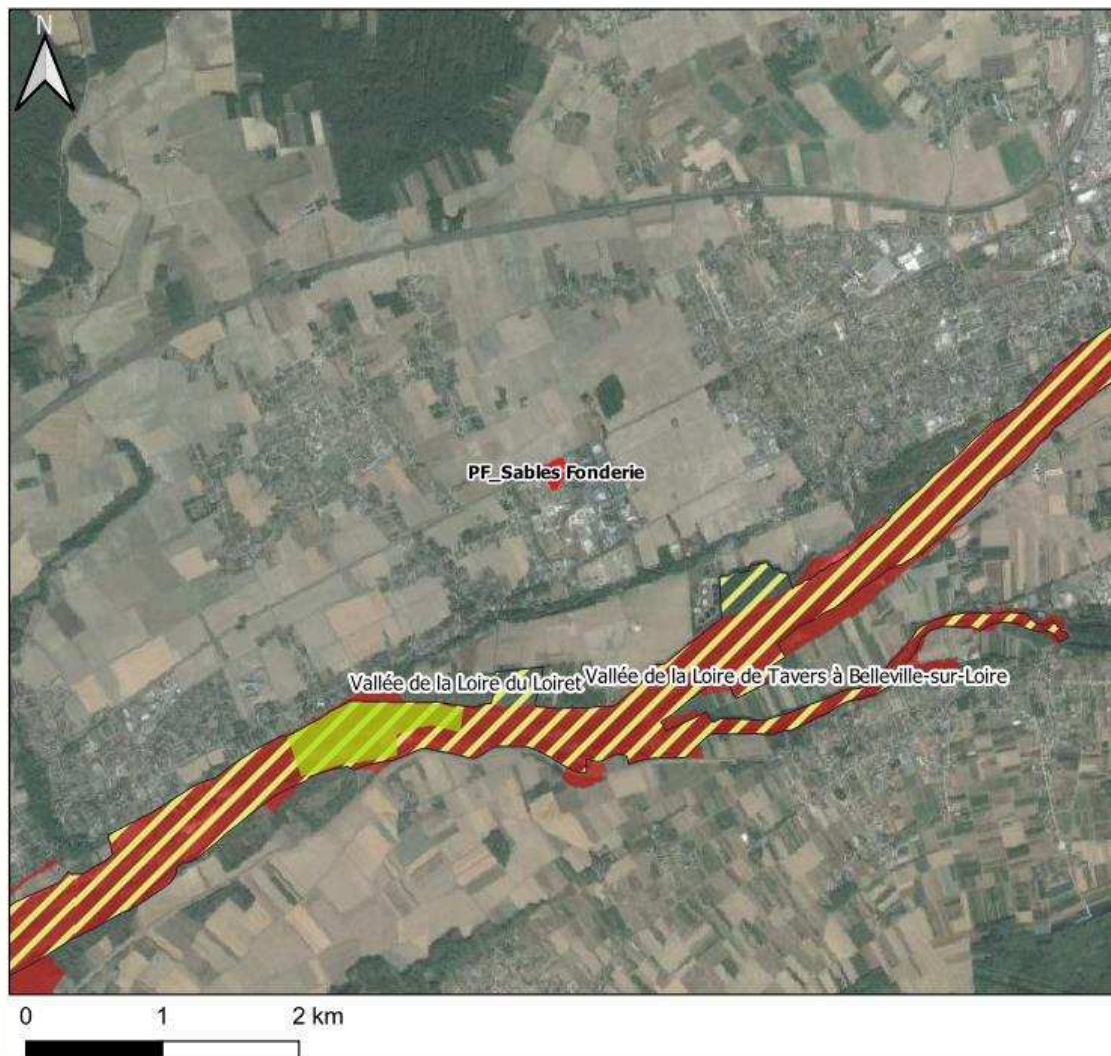
Plan de localisation du projet sur fond de vue aérienne



ANNEXE 6

Carte de localisation des zones d'intérêts écologiques

Zones protégées réglementaires

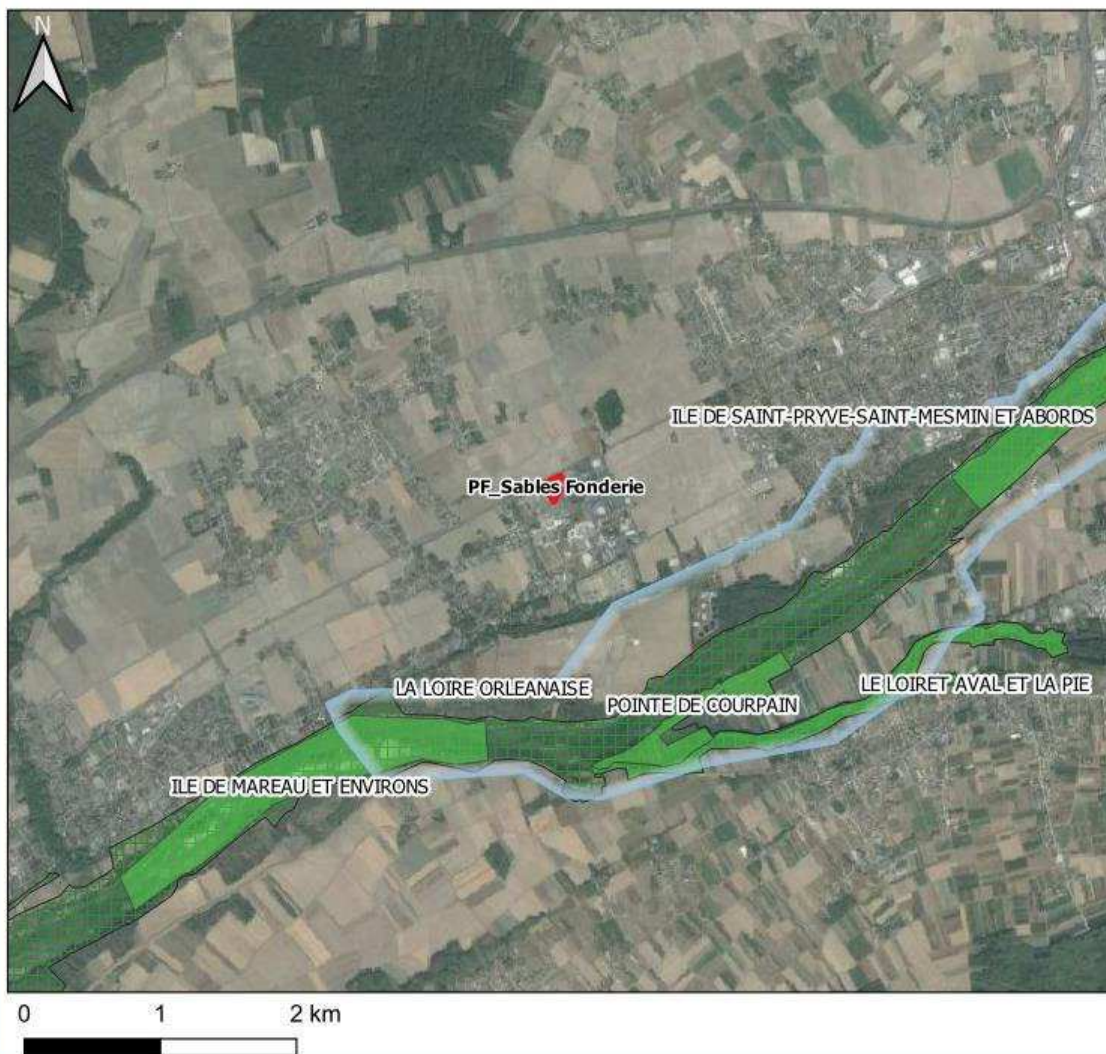


Légende :

- Limite du site
- Zone d'étude 4 km
- Réserves Naturelles Nationales
- Réserves naturelles régionales
- Sites Ramsar
- Sites Natura 2000 - Directive Habitats (ZSC, SIC)
- Sites Natura 2000 - Directive Oiseaux (ZPS)
- Arrêtés de protection de biotope

Carte de localisation des zones d'intérêts écologiques réglementaires

Zones protégées non réglementaires



Légende :

- ZNIEFF de type 1
- ZNIEFF de type 2
- Parcs nationaux
- Parcs naturels régionaux
- Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux

Carte de localisation des zones d'intérêts écologiques non réglementaires